

Nomination d'un responsable de la protection de la vie privée conformément à l'article 3.1 la *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé*

OBJECTIF

Suivant l'adoption du *Projet de loi n° 64 – Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels*, et de l'entrée en vigueur de l'article 3.1 de la *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé* qui stipule que :

Art. 3.1 :

Toute personne qui exploite une entreprise est responsable de la protection des renseignements personnels qu'elle détient.

Au sein de l'entreprise, la personne ayant la plus haute autorité veille à assurer le respect et la mise en œuvre de la présente loi. Elle exerce la fonction de responsable de la protection des renseignements personnels; elle peut déléguer cette fonction par écrit, en tout ou en partie, à toute personne.

Le titre et les coordonnées du responsable de la protection des renseignements personnels sont publiés sur le site Internet de l'entreprise ou, si elle n'a pas de site, rendus accessibles par tout autre moyen approprié.

Mme Isabelle Côté, Présidente Directrice Générale de la Société, personne ayant la plus haute autorité au sein de l'entreprise, délègue la fonction de responsable de la protection des renseignements personnels dans son entièreté à Me Annie Robichaud.

Me Annie Robichaud, avocate, vice-présidente aux affaires juridiques et secrétaire corporative, veillera au respect et à la mise en œuvre de la *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé* au sein de la Société.

Pour signaler tout incident de confidentialité, veuillez communiquer avec Me Annie Robichaud dont les coordonnées sont les suivantes :

Me Annie Robichaud
53 chemin de Lavaltrie,
Lavaltrie, (Québec), J5T 2H4
Tel : 450.756.7634
Courriel : annie.robichaud@synergy.ca



Isabelle Côté
Présidente Directrice Générale

Me Annie Robichaud
Vice-Présidente Affaires juridiques

Le 22 septembre 2022
Date